



Une entreprise mitoyenne a mon logement

Par **jpl Laurent**, le **22/07/2013** à **13:06**

bonjour nous louons un logement depuis 10 ans environ nous avons jusqu'à ce jour une personne qui louait le local mitoyen de notre logement, c'était un artiste il ne nous portait que très peu de nuisance. Le nouveau locataire qui vient de s'installer monte une entreprise de forge et de travail du bois. Leur production de travail est énorme. Je ressens les ondes de choc de leurs enclumes plus les bruits et les fumées..... Mon propriétaire a-t-il le droit de m'imposer une entreprise mitoyenne qui apporte des nuisances à mon logement ? Merci pour vos réponses cordialement. jpl